

L'ADRD et... les entreprises rurales

On considère de plus en plus les entreprises rurales et la diversification des activités, répondant à une demande du marché et créatrices de revenus, comme un moyen d'améliorer les moyens d'existence et la sécurité alimentaire. La question n'est pas de savoir si oui ou non participer à une économie de marché, mais plutôt comment y participer de façon à générer une croissance des revenus durable et équitable et des emplois décents. Le développement d'entreprises, sous forme de coopératives ou autres, peut attirer tous les acteurs du développement rural, car la croissance économique locale génère davantage de capitaux.



FAO/G. Bizzi

Agriculture et Développement Rural Durables (ADRD)

L'agriculture et le développement rural sont durables lorsqu'ils respectent l'environnement, sont économiquement viables, socialement justes, culturellement appropriés, humains et fondés sur une approche scientifique globale.

Les politiques de développement rural doivent viser à satisfaire les besoins nutritionnels et autres besoins humains des générations actuelles et futures, maintenir – voire si possible accroître – les capacités de la base de ressources naturelles à produire et à se régénérer. Ces politiques doivent également offrir un emploi durable à ces générations, réduire leur vulnérabilité et renforcer leur autonomie.

Le saviez-vous?

- 900 millions, soit les trois-quarts des personnes souffrant de la pauvreté et de la faim dans le monde, vivent en zones rurales où le manque de travail est souvent très pénalisant.¹
- Les agriculteurs qui mènent de front une agriculture conventionnelle et une entreprise rurale novatrice jouissent de revenus plus élevés et de moyens d'existence plus sûrs que ceux qui s'en remettent à une agriculture conventionnelle et/ou à un travail salarié uniquement.²
- Le développement d'entreprises familiales est une stratégie de réduction de la pauvreté rurale très prometteuse pour assurer une croissance du revenu équitable et des conditions de travail décentes dans tous les systèmes agricoles.³
- Les petites et très petites entreprises constituent la première source d'emploi dans les pays en développement.
- Les revenus non-agricoles représentent 40 à 45% des revenus des ménages ruraux en Afrique et 32% en Asie.²
- Entre la moitié et les trois-quarts des personnes qui augmentent leurs revenus en travaillant dans des petites ou des très petites entreprises sont des femmes.⁴

Pourquoi faut-il agir?

- Un grand nombre de ruraux vivent dans une pauvreté absolue, malgré une économie mondiale de plus en plus intégrée et un potentiel de croissance économique locale.
- Les entreprises rurales peuvent avoir un effet positif sur le revenu, l'emploi, l'innovation, les capacités, le transfert de technologies, la durabilité économique et les capitaux.
- Dans de nombreux pays en développement, les femmes contrôlent ou possèdent un fort pourcentage des petites entreprises qui pourvoient aux besoins locaux; investir dans ces entreprises peut améliorer le statut de la femme, ce qui constitue le premier facteur de réduction de la malnutrition.⁵
- Participer à différents types de marchés et d'activités économiques rend les pauvres moins vulnérables et les aide à diversifier le risque.
- Les entreprises rurales encouragent l'esprit d'entreprise local et responsabilisent les femmes comme les hommes pour les rendre acteurs de leur développement.
- Le développement d'entreprises contribue à la cohésion sociale en régénérant l'économie rurale, tout en

réduisant les migrations pour cause professionnelle et la pression pesant sur les zones urbaines.

Quels sont les objectifs politiques?

- Créer un environnement propice qui favorise les affaires et les investissements en zones rurales, notamment la promotion de services de microfinance et l'amélioration de la réglementation commerciale.
- Relier les agriculteurs au marché en les encourageant à produire ce que le marché réclame, tout en leur offrant un meilleur accès aux informations de marché.
- Soutenir les services de développement en faveur des entreprises rurales par des initiatives qui renforcent les compétences commerciales, tout en introduisant des technologies nouvelles et adaptées.
- Aider les femmes et les hommes des milieux ruraux à développer et entretenir un portefeuille de stratégies de moyens d'existence diversifiés, pour réduire la pauvreté, l'insécurité alimentaire, la vulnérabilité et l'inégalité en zones rurales.



- Aider les industries durables capables d'être compétitives dans un marché mondialisé et auxquelles peuvent participer de nombreuses entreprises rurales, pour répondre aux besoins économiques, environnementaux, sociaux et culturels des communautés rurales d'aujourd'hui et de demain.

Les questions politiques

Caractéristiques des entreprises rurales

- Parce que les entreprises rurales ont des compétences et des ressources limitées en termes de main d'œuvre et de capitaux, il leur est difficile de satisfaire les normes commerciales requises à l'échelle locale, régionale ou mondiale. Ce manque de ressources les empêche également de prospérer et d'intégrer des marchés à plus forte valeur ajoutée comme fournisseurs directs ou comme fournisseurs de grosses sociétés. Il est tout aussi difficile de remédier aux dysfonctionnements des marchés où travaillent ceux qui souffrent d'extrême pauvreté.
- Les coûts de transaction avec les entreprises rurales sont élevés car ces entreprises sont petites, éparpillées et éloignées. Par exemple, il faut davantage de temps pour négocier avec de nombreuses entreprises individuelles ou encore pour collecter des produits sur des sites dispersés et éloignés les uns des autres. De nombreuses petites entreprises rurales doivent elles-mêmes prendre en charge ces coûts dus à l'isolement.
- Les entreprises rurales sont confrontées à des risques commerciaux comme les autres sociétés. Pour une entreprise rurale, ces risques sont souvent liés à un rapport de force favorable aux grosses sociétés et aux acheteurs qui peuvent influencer sur les conditions et les normes requises. Pour de petites entreprises rurales, la sous-traitance peut être source d'exploitation.
- Dans des zones rurales comme les terres arides et les sites fragiles et éloignés, c'est souvent l'accès à l'eau et à la terre qui permet aux entreprises rurales de se diversifier. L'organisation et la gestion des ressources naturelles devront donc promouvoir un développement durable

des ressources naturelles en termes écologique et économique.

- Les entreprises rurales ont un accès limité aux informations de marché précises et opportunes. Leurs infrastructures de transport et de communication sont insuffisantes. Il leur est donc très difficile d'accéder aux marchés à plus forte valeur ajoutée.

Diversification

- Promouvoir les entreprises rurales, c'est encourager les ménages ruraux à diversifier leur système agricole, en introduisant de nouvelles activités agricoles ou non, tout en accroissant leur valeur ajoutée. Cette approche permet de diversifier le risque, de mieux résister et de compenser le caractère saisonnier de l'agriculture.
- Cela pourrait accroître les coûts de production, nuire à l'environnement et/ou aux relations d'un couple rural. Les rôles de l'homme et de la femme rejouent souvent dans les petites et très petites entreprises, lorsque la division des tâches est claire. Souvent, la femme consacre du temps aux activités ménagères au détriment de l'entreprise.
- Une entreprise rurale peut générer plus de revenus qu'un travail salarié, mais requiert davantage d'investissement en capitaux, de risque et de travail.

Mesures incitatives et subventions

- Face aux imperfections des marchés en milieu rural, des mesures incitatives et des subventions s'imposent pour relancer le développement. Mais on doit aussi concevoir des stratégies adaptées à la situation locale pour en maximiser l'impact et promouvoir le développement durable.
- Les subventions devront soutenir le renforcement des capacités, les économies d'échelle et un mode de commercialisation efficace, générer plus de revenus et permettre d'amortir les investissements. Ces aides devront être transparentes et viser à minimiser temporairement les dysfonctionnements du marché.
- Les subventions devront être supprimées à mesure que le marché se développe. Les politiques incitatives, elles, devront viser à réduire les subventions de façon progressive et durable, tout en renforçant l'autonomie.

Les entreprises rurales et les questions de parité

- Souvent, les femmes n'ont pas accès à la création d'entreprise, pour des raisons culturelles, juridiques ou éducatives, ou encore parce qu'elles manquent de temps et de pouvoir de décision.
- Offrir aux femmes un meilleur accès aux opportunités offertes par l'entreprise pourra accroître les revenus des ménages, tout en améliorant leur bien-être et leur nutrition.
- Les opportunités offertes par la création d'entreprise peuvent rendre les femmes plus autonomes, plus indépendantes et plus respectées, tout en les dotant d'un meilleur statut social. Cette évolution peut générer une plus forte participation à la prise de décision au niveau communautaire.

Standards professionnels

- Les entreprises rurales doivent être capables de payer des salaires adéquats, tout en offrant un travail décent et des conditions de travail adaptées aux normes nationales et internationales, en éliminant notamment le travail des enfants et les travaux forcés.

Quels sont les choix politiques?

Ce chapitre met en exergue des recommandations politiques pour soutenir le développement durable des entreprises rurales. Ces recommandations devront être adaptées aux différents contextes.

Accès aux ressources

Ressources naturelles

- S'assurer que les ruraux – notamment les pauvres, les femmes, les sans-terres et les jeunes – aient des droits de propriété bien définis et garantir l'accès à la terre, à l'eau, aux arbres et aux forêts pour aider les entreprises basées sur ces ressources.
- Mettre en vigueur une loi permettant aux entreprises rurales d'utiliser la base de ressources naturelles de façon durable, en générant des revenus et des bénéfices tout en protégeant l'environnement et en minimisant les effets négatifs (comme la pollution).

Ressources financières

- Fournir les investissements et fonds de roulement nécessaires à la création d'entreprises, par des aides ou des prêts adaptés, en fonction du risque lié au développement d'entreprises rurales.
- Faciliter la création de groupes d'épargne pour générer des capitaux et aider les communautés et les ménages vulnérables à devenir plus autonomes.
- Trouver les moyens de promouvoir et de mobiliser les investissements privés (par exemple par des aides fiscales).
- Encourager la collaboration avec les banques commerciales, les institutions de microfinance et les sociétés de micro-crédit, pour garantir l'accès des entreprises rurales (notamment celles gérées par les pauvres) à des services financiers appropriés.⁶

Ressources physiques

- Développer les infrastructures rurales, telles que les routes, les systèmes d'approvisionnement en eau et en électricité et les réseaux de communication, pour soutenir le développement d'entreprises rurales.
- Libérer les femmes des tâches ménagères qui prennent du temps, pour leur permettre de gérer leur propre entreprise.

Ressources humaines

- Former, pour développer les compétences d'entrepreneur et de gestionnaire. La formation devra être pratique, s'appuyer sur l'expérience et répondre aux problèmes existants, tout en simulant des situations réelles. Elle devra être spécialement conçue pour les entrepreneurs. Elle sera également adaptée aux différentes phases de développement d'entreprise et aux besoins des ménages pauvres en traitant de sujets techniques. Les programmes de formation devront faire participer les prestataires de service locaux, intégrer les savoirs indigènes et répondre à une demande réelle, pour permettre d'amortir une partie des investissements. La formation répondra également aux besoins et aux contraintes spécifiques en termes professionnels et temporels, et aux attentes des femmes chefs d'entreprise en matière de leadership.

Ressources sociales

- Encourager la création d'un capital social par des groupes formels ou informels (groupes d'entraide, organisations communautaires, groupes de microfinance, coopératives, associations d'agriculteurs et écoles d'agriculture de terrain) pour créer des économies d'échelle, réduire les coûts des services d'aide à l'entreprise, tout en permettant aux entrepreneurs d'avoir accès à des crédits d'investissement à plus long terme.⁶
- Inciter les femmes à s'appuyer sur les mécanismes de solidarité traditionnels fondés sur le groupe, en organisant des activités de groupe.

Services d'aide aux entreprises

- S'assurer que les entreprises aient accès à des services d'aide comme le conseil d'entreprise, l'aide à la préparation de business plans, le soutien aux start-up en termes de secrétariat et d'administration, les services de commercialisation et d'information (par exemple des informations sur les prix et des évaluations régulières des marchés).⁶
- Fournir des structures et soutenir l'offre en matière de services d'aide aux entreprises pour encourager les organisations non gouvernementales ou communautaires ainsi que le secteur privé (plutôt que le gouvernement) à offrir ces services.
- Cibler ces services afin qu'ils répondent aux besoins de diverses parties prenantes tout au long de la chaîne de valeur (par exemple des négociants et des entreprises de transformation agricole à l'échelle locale ou encore des producteurs ruraux), mais aussi des groupes vulnérables comme les femmes et les pauvres.
- Promouvoir la recherche-développement pour réduire les coûts, accroître l'efficacité, offrir des produits différents et accroître la compétitivité des entreprises rurales.
- Garantir que l'offre de services financiers soit séparée de façon institutionnelle de l'aide non financière aux entreprises. En effet, fournir une aide financière pourrait être incompatible avec l'offre de conseil en entreprise.



Développement et accès au marché

- Identifier et soutenir les chaînes de valeur capables de répondre à la demande du marché et aux opportunités commerciales, d'être compétitives à l'échelle mondiale et d'améliorer les revenus des pauvres. Promouvoir la compétition tout au long de la chaîne de valeur pour renforcer la performance et la capacité de résistance, en s'assurant que chaque fonction de la chaîne de valeur est menée par la personne la plus efficace pour cette tâche.
- Offrir un meilleur accès au marché local, intérieur ou international, en s'appuyant sur des traités commerciaux, des infrastructures de communication et de transport, mais aussi en fournissant des renseignements précis et opportuns sur les marchés.
- Promouvoir des termes commerciaux équitables entre les pays en développement et les pays développés, tout en garantissant la satisfaction des exigences de qualité et de sécurité sanitaire des aliments.
- Identifier des marchés de niche (tels que le commerce équitable, les labels d'origine et les produits biologiques) et développer des chaînes de valeur pour les agriculteurs ou les entreprises qui ne peuvent être compétitifs

Outils et ressources

Les petites entreprises communautaires de produits forestiers: analyse et développement des marchés. <http://www.fao.org/DOCREP/005/X7452F/X7452F00.HTM>

Kit de ressources de la FAO sur la diversification des moyens d'existence et le développement d'entreprises: Disponible sur CD auprès de Siobhan Kelly (siobhan.kelly@fao.org)

Portail des publications de la Division des infrastructures rurales et des agro-industries (AGS) de la FAO, <http://www.fao.org/ag/ags/publications/fr/index.html>

Guide de la BIT pour l'analyse et l'amélioration de la chaîne de valeur: www.ilo.org/dyn/empent/empent.portal

Développer votre entreprise, par la BIT, <http://www.ilo-eyb-africa.org/index.html>

Le développement de l'entrepreneuriat chez les femmes et l'égalité des genres, par la BIT: http://www.ilo.org/dyn/empent/empent.portal?p_prog=S&p_subprog=WE&p_lang=EN

Le guide de la Banque mondiale pour développer la commercialisation et les entreprises agricoles: <http://go.worldbank.org/1DBLU3WAQO>

dans des marchés dominés par les gros intervenants.

Réseaux, alliances et partenariats

- Encourager les partenariats et le travail en réseau réunissant toutes les parties prenantes, y compris les entrepreneurs, les coopératives, les prestataires de service, les instituts de formation et les gouvernements pour favoriser le développement d'entreprises rurales.
- Stimuler les relations entre les entreprises rurales ou urbaines et les agriculteurs, y compris les organisations de producteurs et les coopératives, pour garantir l'accès des entreprises rurales à une variété de biens et de services dans un marché compétitif.
- Etablir des réseaux d'entrepreneurs pour stimuler des échanges transparents et compétitifs entre les entreprises, les intermédiaires et les autres acteurs tout au long de la chaîne de valeur.
- Encourager des partenariats entre les secteurs public et privé pour faire face aux contraintes en termes de ressources et accéder à une grande variété d'expertises.

Durabilité et expansion

- Promouvoir une approche du développement d'entreprise interdisciplinaire, pour traiter les aspects sociaux, économiques culturels et environnementaux des moyens d'existence.
- Elaborer des stratégies de sortie pour réduire progressivement les mesures

incitatives et les subventions une fois les entreprises rurales devenues viables et compétitives.

- Encourager l'expansion des entreprises couronnées de succès en garantissant une demande au produit ou au service, tout en stimulant l'offre durable de services d'aide.
- Promouvoir une politique macroéconomique qui stabilise les fluctuations monétaires, maintienne l'inflation au plus bas, gère le déficit public, tout en promouvant des taux d'intérêt réels positifs pour créer un environnement propice au développement d'entreprises.

Contacts

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO)

David Kahan

david.kahan@fao.org

Eve Crowley

eve.crowley@fao.org

Fonds international de développement agricole (FIDA)

Shantanu Mathur

s.mathur@ifad.org

Organisation Internationale du Travail (BIT)
Département de la création d'emplois et du développement de l'entreprise (EMP/ENTERPRISE)

Téléphone: +41 227996920

Fax: +41 227997978

www.ilo.org/empent

References

Ce document a été préparé par Karen Powell Mab, en collaboration avec Doyle Baker, Siobhan Kelly, Paola Termine, Jennie

Dey De Pryck, Wim Polman, les membres des Divisions du conseil technique et des politiques du FIDA et bien d'autres (contacts).

¹FIDA 2001. *Rural poverty report 2001: the challenge of ending rural poverty*, Oxford University Press, Oxford, <http://www.ifad.org/poverty/>.

²Warren, P. 2002. *Livelihoods diversification and enterprise development: an initial exploration of concepts and issues*, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome, <http://www.fao.org/docrep/008/j2816e/j2816e00.htm>

³Dixon, J., Gulliver, A. et Gibbon, D. 2001. *Systèmes de production agricole et pauvreté: améliorer les moyens d'existence des agriculteurs dans un monde en changement*, FAO et Banque mondiale, Rome et Washington.

⁴Albu, M. et Scott, A. 2001. *Understanding livelihoods that involve micro-enterprise: markets and technological capabilities in the SL framework* (draft), Intermediate Technology Development Group, Warwickshire, www.itdg.org.

⁵FAO 2005. *La situation mondiale de l'alimentation et de l'agriculture 2005*, Rome: Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture.

⁶FIDA 2004. *Rural enterprise policy*, Rome <http://www.ifad.org/pub/policy/RE-eng.pdf>

Petrin, T. et Gannon, A. 1997. *Rural development through entrepreneurship*, REU Technical Series 41, Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, Rome, <http://www.fao.org/DOCREP/W6882e/W6882e00.htm>

De nombreux messages-clés présentés dans ce document se fondent sur un apprentissage de terrain dans le cadre de mini projets financés par les sous-programmes de diversification des moyens d'existence et de développement d'entreprises du Programme d'appui aux moyens d'existence de la FAO. http://www.fao.org/sd/dim_pe4/pe4_040501_fr.htm.

Les documents politiques "ADRD et..." sont conçus pour encourager et aider les gouvernements à développer et mettre en œuvre des politiques pour atteindre l'agriculture et le développement rural durables.

Cette série est produite par l'Initiative ADRD, un cadre multipartite établi en soutien de la transition vers une agriculture et un développement rural durables centrés sur la personne. L'initiative est menée par la société civile, soutenue par les gouvernements et agences intergouvernementales et animée par la www.fao.org/sard/fr/init/2224/index.html